



COMITE DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°12

Réunion du :	Lundi 4 novembre 2019
Présidence :	M. Éric BORGHINI (<i>par visioconférence au siège du District Côte d'Azur</i>)
Présents :	Mme Véronique LAINÉ, MM. Roger ANTONELLI, Paul AUDAN, Noël MANNINO
Absents excusés :	MM. Vincent CASERTA, Mathieu SAVY
Assistent :	MM. Raphaël BOUTIN, Laurent MOURET, Mme Emilie SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

I- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

*** Club des 100 femmes dirigeantes de demain**

Les candidatures de Madame Patricia ARNOUX (District de la COTE D'AZUR) et Madame Alexandra FRAIROT (District du PROVENCE) ont été retenues par la Commission Fédérale de Féminisation et le Bureau Exécutif de la LFA. Elles feront donc partie des 25 femmes qui seront accompagnées par la Fédération pour cette saison 2019/2020.

Les membres du Bureau Exécutif leurs adressent toutes leurs félicitations.

*** Conciliation CNOSF - SCAFFA**

Le Président informe que selon le procès-verbal de conciliation du 24 octobre 2019, le conciliateur a constaté que la demande de conciliation présentée par Monsieur Robert SCAFFA était sans objet.

Le Bureau Exécutif en prend acte avec satisfaction.

*** Courrier du District de Provence – Création d'un poste de CTD DAP supplémentaire**

Le Bureau Exécutif prend connaissance du courrier du District de Provence informant de la demande d'ouverture d'un poste supplémentaire de Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques, adressée à la Fédération.

Un courrier sera adressé au Président du District de Provence et le sujet sera débattu en présence du DTN et du Président de la LFA le 20 novembre prochain au siège de la Ligue.

II- POINT AGENDA

Raphaël BOUTIN rappelle les échéances importantes jusqu'à l'Assemblée Générale d'Hiver :

- Mercredi 20 novembre 2019 après-midi : visite des représentants de la LFA et de la DTN afin de faire un point sur les Conventions d'objectifs et une évaluation de la convention ETR.
- Le 20 et 21 novembre : visite de la DTN sur la formation BEF.
- Le mardi 3 décembre à 19h00 : tirage au sort de la Coupe Méditerranée avec invitation des Clubs R1 et R2 au siège de la Ligue.
- 14 décembre 2019 : Assemblée Fédérale à Paris.
- 16 et 17 décembre : DTN – diagnostic du Schéma Régional DAP.
- 21 décembre 2019 : Assemblée Générale d'hiver de la Ligue

III- PRESENTATION DU LMF FC AUX AG DES DISTRICTS

Raphaël BOUTIN présente aux membres du Bureau Exécutif un état d'avancement du projet de Centre Ressources « LMF Formation & Conseil », ainsi que la plaquette de présentation réalisée.

Le Bureau Exécutif souhaite solliciter les Présidents de District afin de bénéficier d'un temps de parole lors des Assemblées Générales d'Hiver permettant de présenter cette plateforme d'accompagnement « LMF FC ».

IV- POINT SUR L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CENTENAIRE ET LES ASSEMBLEES ELECTIVES 2020

Paul AUDAN informe qu'une réunion a eu lieu par visioconférence le 31 octobre 2019 avec les Présidents des Districts. Cette réunion avait pour objets :

- l'organisation des Assemblées électorales au sein des Districts.

Les Présidents des Districts devront communiquer la date retenue pour leur Assemblée Elective lors du prochain Comité de direction qui aura lieu le 3 décembre 2019.

- L'organisation de l'Assemblée Générale du centenaire du 4 juillet 2020.

Il a été évoqué les grands moments et les temps forts de cet événement.

V- POINT ETR SUR LES DATES EVENEMENTIELLES

Laurent MOURET rappelle que dans cadre de l'animation des pratiques, 5 journées événementielles sont prévues cette saison :

- Création d'une nouvelle journée en lien avec l'objectif du Développement du FOOT LOISIR :

Le format et la date ne sont pas encore fixés. L'idée serait de coupler cette journée avec une date du LMF TOUR, ce que les membres du Bureau Exécutif approuvent.

- Journées événementielles « traditionnelles » :

- Samedi 7 mars : DEFI COUPE U15F & U18F (District du Var)

Le Bureau Exécutif confirme l'intérêt de maintenir cette journée qui a eu beaucoup de succès la saison passée.

- Samedi 11 avril : JOURNEE REGIONALE LAGGIARD (Sorgues)

Le Bureau Exécutif valide cette manifestation en attirant l'attention quant à la difficulté de la date s'agissant du week-end de Pâques.

- Samedi 25 avril : FESTIVAL REGIONAL U13 (District du Var) (Date de repli le 2 mai)

Le Bureau Exécutif valide cette proposition.

- Samedi 13 juin : JOURNEE REGIONALE des ECOLES FEMININES de FOOTBALL (District de Provence).

Le Bureau Exécutif valide cette proposition.

VI- STATUT DES EDUCATEURS

Laurent MOURET fait part des difficultés rencontrées par la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football pour l'application des obligations d'encadrement en Championnat R1 et R2 Seniors Masculins. Malgré la dérogation d'un an accordée, certains clubs demeurent en infraction.

Le Bureau Exécutif souligne le travail réalisé par la Commission pour identifier les « prête-noms » et les conseils dispensés aux clubs en infraction.

Le Bureau Exécutif demande à la Commission d'intensifier l'accompagnement de ces clubs, au besoin en les convoquant pour trouver des solutions permettant une mise en conformité rapide avec les obligations précitées.

VII- HONORARIAT

Sur proposition de la C.R.A, le Bureau Exécutif nomme M. BUTTEGEG en qualité d'arbitre honoraire.

Noël MANNINO
Secrétaire Général